

USPF - relais d'aide et de soutien

Les femmes et les hommes de l'espace rural trouvent de l'aide sur la plateforme Internet de l'USPF. L'offre inclut une collection de fiches et de directives diverses. Ces feuilles peuvent être téléchargées sur le site Internet www.paysannes.ch. L'offre inclut également un réseau de coaches, médiateurs et avocat(e)s qui connaissent l'environnement rural et l'agriculture et qui sont recommandés par l'USPF.



Herr
Franz Alexander Wolf
Wolf Advokatur und Notariat AG
Surentalstrasse 10
6210 Sursee

Tel. 041 929 69 00
franz.wolf@wolf-recht.ch
www.wolf-recht.ch

 WOLF
advokatur
& notariat

Monsieur Wolf, vous figurez sur notre plateforme „USPF -relais d'aide et de soutien“ en tant qu'avocat et notaire. Quelle est votre relation personnelle avec l'agriculture?

J'ai grandi sur une ferme, j'ai appris le métier de paysan et étudié l'agronomie. Pendant plusieurs années, j'ai dirigé un domaine agricole à temps partiel.

Quelle est la motivation qui vous a poussé à mettre à disposition vos services sur la plateforme USPF? La compétence-clé de notre étude se rapporte au «droit en milieu rural». Nous mettons l'accent sur les prestations de service en lien avec la législation agricole concernant les agriculteurs, les familles paysannes et, de manière générale, toutes les propriétaires foncières en milieu rural. Ainsi, nous sommes les interlocuteurs des paysans et des paysannes s'agissant des questions juridiques. La plateforme de l'USPF permet à nos clientes éventuelles d'en savoir un peu plus sur nous, voire de faire appel à nos services si nécessaire.

Pourquoi des paysannes et des paysans devraient-ils s'annoncer spécifiquement auprès de vous? Nous pratiquons une démarche aiguillée sur sa solution et nous sommes au courant des besoins des paysannes et des paysans. Nous travaillons en réseau avec d'autres prestataires de service du secteur agricole, auxquels nous pouvons faire appel si nécessaire (centres de conseil agricole et écoles, fiduciaires agricoles, experts immobiliers, etc). C'est ce qui permet d'aboutir à des solutions globales. D'autre part, notre bureau est situé à Sursee, un point central et facilement accessible pour la Suisse allemande.



Les demandes sont-elles très divergentes ou y a-t-il des points forts thématiques?

Être notaires et avocats, nous permet de proposer toutes les démarches de services juridiques à notre clientèle de l'espace rural, que ce soit sous la forme de conseils ou très concrètement. Nos priorités impliquent la législation familiale rurale, le bail à ferme, le droit successoral ainsi que le droit de superficie et le droit écologique. Nous prenons également en charge des mandats au niveau du droit agricole et du droit pénal. Une autre priorité touche à la planification successorale des propriétaires fonciers (contrat de vente, contrat de mariage et pacte successoral, etc.)

Où devrait-on, selon vous, intervenir afin qu'il y ait moins de problèmes à résoudre?

Le monde devient de plus en plus complexe et les questions juridiques deviennent de plus en plus complexes aussi, elles demandent donc d'être taillées sur mesure. Demander conseil à temps permet de mieux réagir aux événements futurs.

Quels sont les points particulièrement positifs relatif à l'engagement sur la plateforme de l'USPF?

La démarche de l'USPF se manifeste sous une forme engagée, agréable et de plus, compétente. L'association réussit à mettre l'accent sur l'importance générale du rôle porteur des femmes et des paysannes au sein du monde agricole et du milieu rural.

Cher Monsieur Wolf, un grand merci d'avoir répondu à nos questions.

02.06.2022